

La surveillance
hydroécologique de
l'environnement des
CNPE d'EDF: vers une
meilleure connaissance
du fonctionnement de
l'écosystème aquatique

EDF CIDEN – Isabelle JAQUELET 20 juin 2012

Reprise et annotée par JJ Herou avec des données diverses et publiques postérieures en 2022



Les centrales Nucléaire de Production d'électricité (les CNPE)

- 19 centrales
- 58 tranches
 en fonctionnement

D	REP	REP	REP	
	900 MW	1300 MW	1450 MW	
Palier				

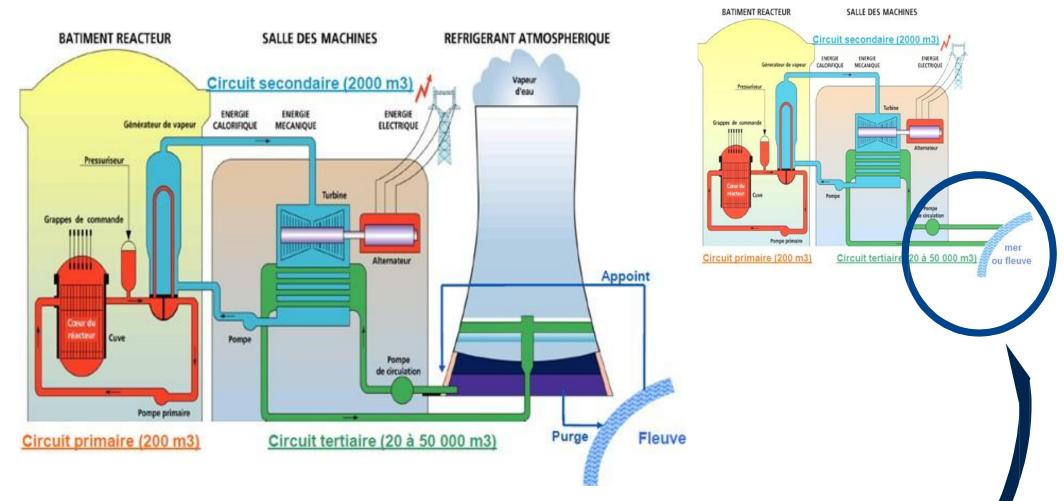
Circuit de refroidissement fermé

Circuit de refroidissement ouvert





Les 3 circuits d'eau



2 types de circuits tertiaires :

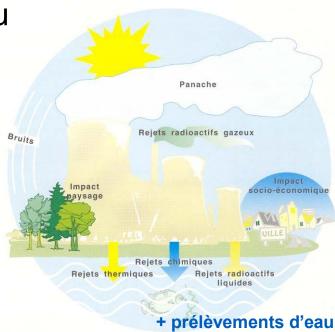
- Fermé avec tour aéroréfrigérante (sur 11 CNPE)
- Ouvert avec prélèvement et rejet direct en mer ou rivière (sur 9 CNPE).

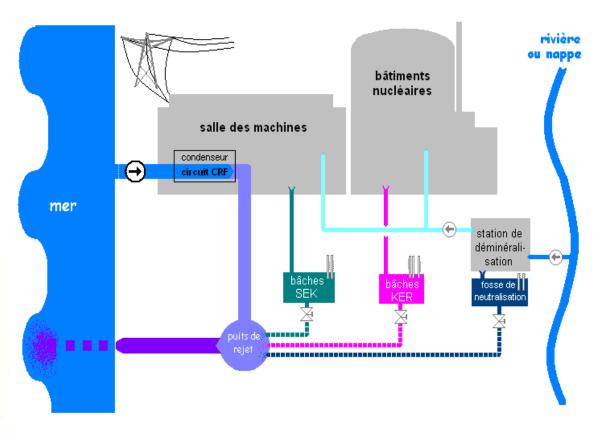


Pourquoi une surveillance hydroécologique?

- Rejets chimiques
 - Liés aux conditionnements des circuits
 - Liés à l'usure des circuits
 - Liés aux traitements biocides
- Rejets thermiques

Ouvrages de prélèvements d'eau







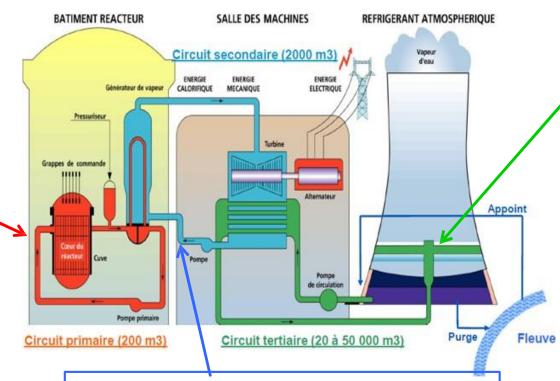
Nature des rejets chimiques dans l'eau : approche par les produits de conditionnement des circuits

Acide borique = absorbant neutronique (contrôle de la réaction)

<u>Lithine</u> = base pour limiter la corrosion et donc les dépôts actifs

<u>Hydrazine</u> =

réducteur utilisé pour éliminer l'oxygène du circuit primaire au démarrage



Traitement biocide
Acide sulfurique ou
chlorhydrique =
contre le tartre des
tours
aéroréfrigérantes

<u>Morpholine</u> ou <u>éthanolamine</u> = base pour limiter la corrosion et donc les dépôts actifs

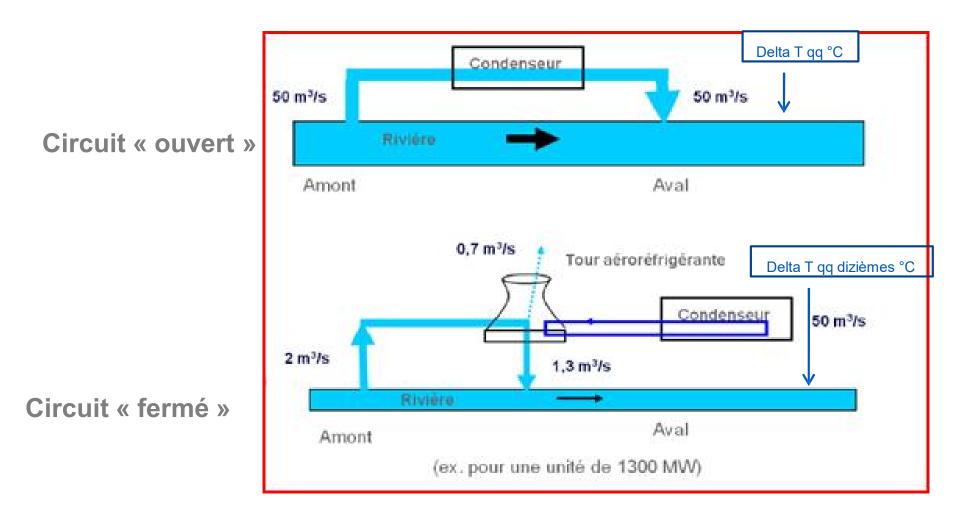
<u>Hydrazine</u> = réducteur utilisé pour éliminer les traces d'oxygène et réduire certains oxydes

<u>Phosphate</u> = base utilisée dans les circuits en contact avec l'air



Nature des rejets thermiques dans l'eau

Selon les deux types de refroidissement :





Surveillance hydroécologique du milieu

Contexte

- Suivi du milieu depuis la mise en service (20 à 30 ans)
- Suivi réglementaire (depuis arrêté du 26/11/1999) défini dans les prescriptions ASN relatives aux modalités de prélèvements et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux du CNPE



Objectifs de la surveillance

- Fournir un état des lieux annuel de l'écosystème aquatique et de son fonctionnement
- -Décrire les évolutions spatiales et temporelles de l'écosystème aquatique,
- Mettre en évidence tout changement du milieu imputable au fonctionnement .



Surveillance hydroécologique du milieu

- Suivi des compartiments biologiques et paramètres physico-chimiques,
- Complété au cas par cas selon les spécificités locales.

Supports de la communication

- Registres réglementaires mensuels,
- Bulletin Mensuel Environnement,
- Rapport annuel de surveillance de l'environnement (CNPE par CNPE).
- Communications écrites ou affichées à des congrès nationaux et internationaux.





La surveillance hydroécologique des CNPE

bord de mer

Programme de surveillance pérenne adapté aux spécificités de chaque site et portant sur :

-Les caractéristiques environnementales (plusieurs campagnes / an)

-hydrologie et température

-Le domaine pélagique (en pleine eau). Ex :

-mesures physico-chimiques,

-microbiologie, Phyto et zoo plancton

-Le domaine benthique (sur les fonds). Par ex :

-phyto et zoo benthos, macrofaune

-L'halieutique (ressources liées à la pêche). Par ex :

-Crustacés et Poissons.

Capitalisation

Analyse long terme capitalisée dans des synthèses hydroécologiques sur plusieurs années réalisées pour certains dossiers réglementaires





La surveillance hydroécologique des CNPE bord de rivière

Prestataire

BE ou partenaires (IRSTEA, universités) locaux (connaissance fine du milieu), à l'amont et à l'aval



Analyse long terme capitalisée dans des synthèses hydroécologiques sur plusieurs années réalisées pour certains dossiers réglementaires





Surveillance hydroécologique des CNPE bord de rivière

Programme de surveillance pérenne adapté aux spécificités de chaque site et portant sur :

La physico-chimie, les micropolluants

Les compartiments : poissons, phytoplancton, organismes benthiques...

Par exemple:

- -Analyses physico-chimique (dont paramètres physico-chimiques soutenant la biologie)
- -Suivi des micropolluants métalliques
- -Suivi de la biomasse phytoplanctonique (chlorophylle a)
- -Suivi des macroinvertébrés benthiques (richesse taxonomique, liste faunistique, indice de qualité DCE lorsque pertinent et applicable)
- -Campagnes de suivi piscicole (biomasse, densité, effectif, richesse taxonomique...)



Pour certains CNPE, programme de surveillance exceptionnelle (conditions climatiques) : CIV, TRI, BUG, NOG, GOL, CRU



Exemple:

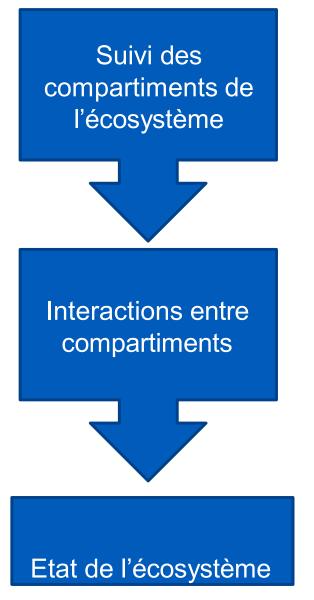
La mise en évidence des phénomènes écologiques

Influence du changement climatique sur la structuration temporelle des peuplements piscicoles

Déplacement vers l'amont des poissons thermophiles

Concurrence pour une niche écologique entre spirlin et ablette sur le Haut Rhône Arrivée d'espèces invasives : ex. de la moule zébrée (*Dreissena bugensis*) dans la Moselle (eaux de ballast)

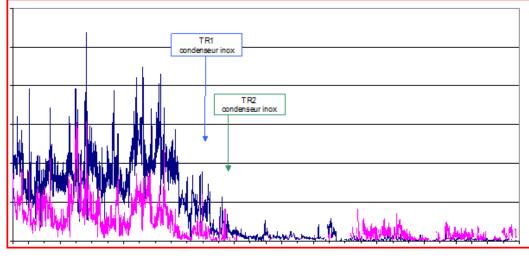




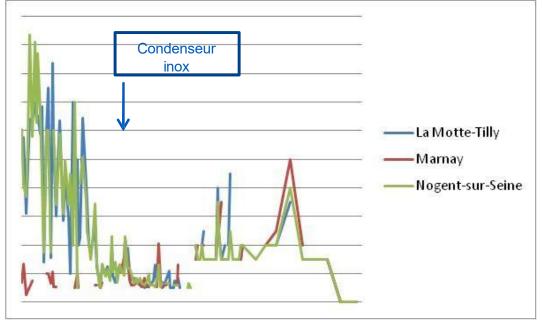


Exploitation dans les études d'impact pour :

- Décrire les évolutions spatio-temporelles
- Analyser les causes de ces évolutions / exploitation du CNPE :
 - Mise en cause d'un traitement,
 - Changement Matériel....
- Analyse conjointe avec les données :
 - Des thermographies aériennes
 - Des inventaires de la biologie terrestre
 - Etc...

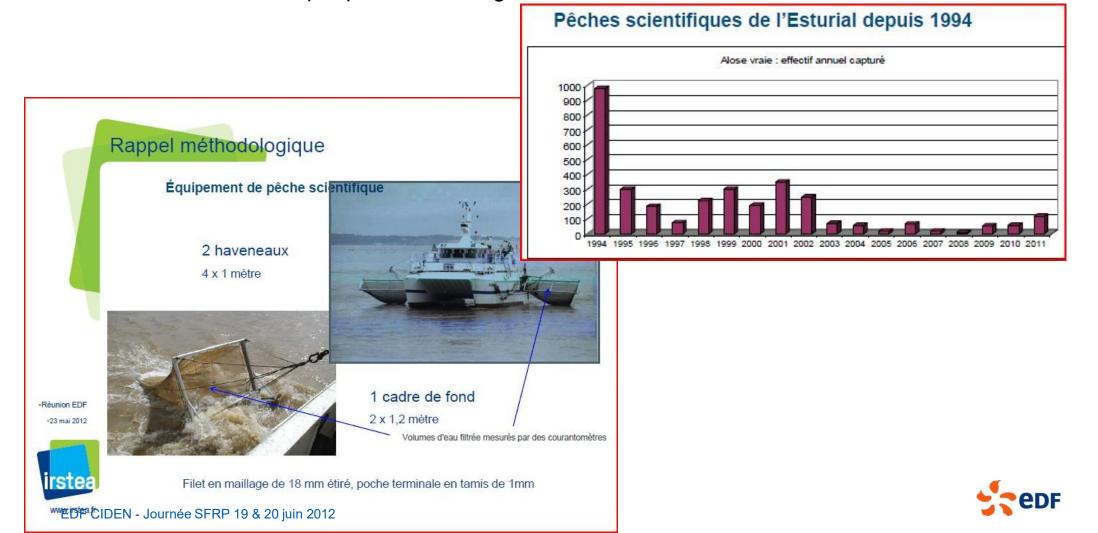


Flux en cuivre (en bleu) et zinc (en rose) au rejet à Nogent (1996-2003)

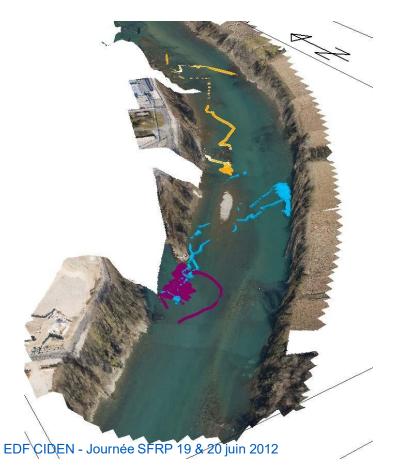




- La réalisation d'études spécialisées
 - Nombreux partenariats avec l'externe, par exemple :
 - IRSTEA Bordeaux : peuplement de la grande Alose dans l'estuaire de la Gironde



- La réalisation d'études spécialisées
 - Etude Rhône : relations entre thermie et hydrobiologie
 - Projet ANR AMORE (Analyses Multi-critères pour le développement d'Outils d'aide à la décision en vue de la prévention des Risques Environnementaux, pilotage INERIS) : transfert des données écotoxicologiques aux milieux naturels.



AMORE

Tâche 2.6

Pertinence des évaluations vis-à-vis des conditions physico-chimiques et écologiques locales

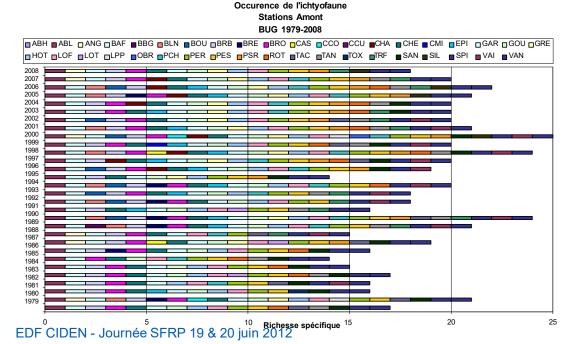


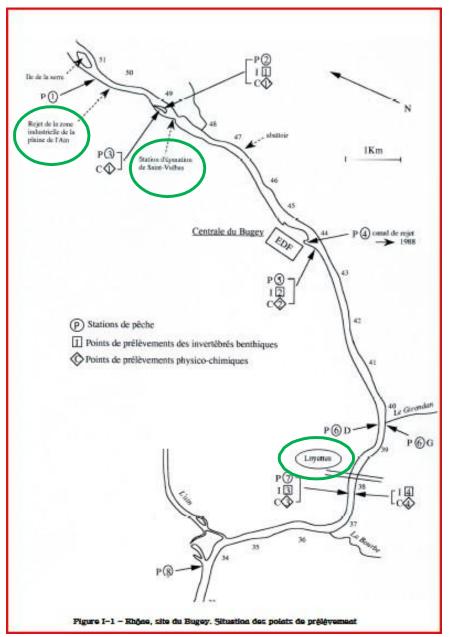


Les apports de la surveillance hydrobiologique dans la compréhension de l'état de

l'écosystème aquatique

- Une source de connaissance de l'évolution du milieu
 - En lien avec l'occupation du territoire et le développement anthropique
 - Plusieurs décennies de données
 - vision globale de l'ensemble du fonctionnement de l'écosystème aquatique









Aspect thermique Le long du Rhône

Conséquences potentielles liées aux évolutions

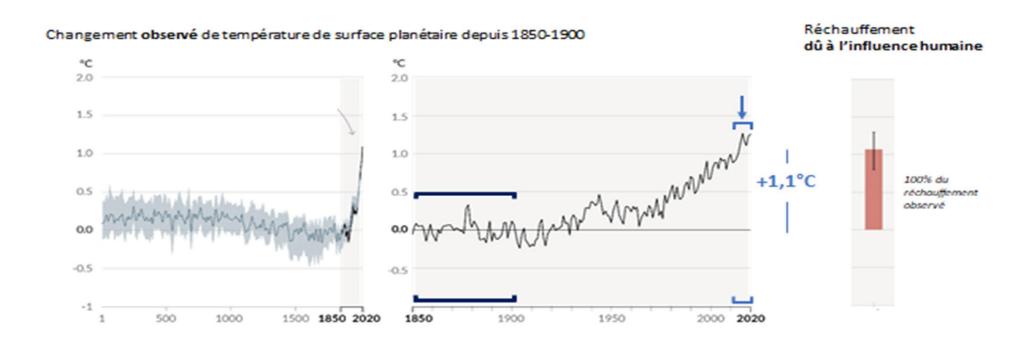
Documents divers dur cette thématique collecte via

JJ Herou avec des données publiques



Aspect thermique sur le Rhône Impacts hydro-biologiques des échauffements (en cours d'études)

Le réchauffement planétaire atteint 1,1°C – inédit depuis plus de 2 000 ans





Température du fleuve Tendances constatées par les stations d'EDF

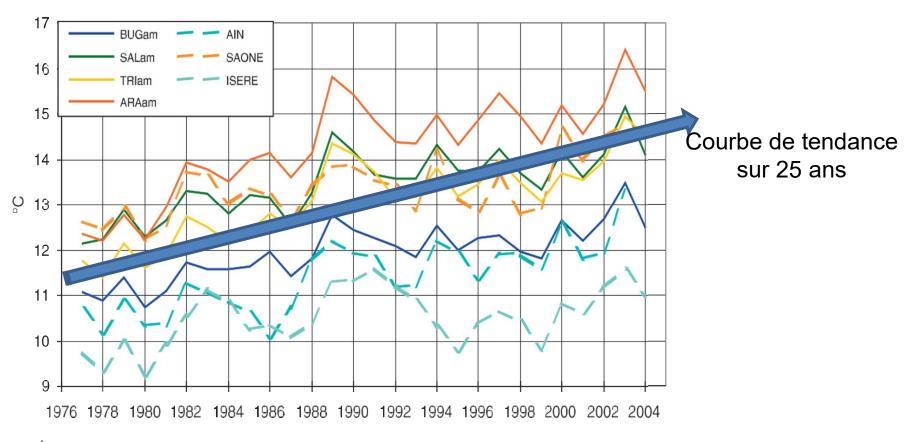


Fig. 5. Évolution de la température moyenne annuelle entre 1977 et 2004 sur les quatre stations du Rhône situées en amont des CNPE, et les trois principaux affluents : Ain, Saône et Isère.



Evolution des Températures le long du Rhône Equipements Thermoélectriques

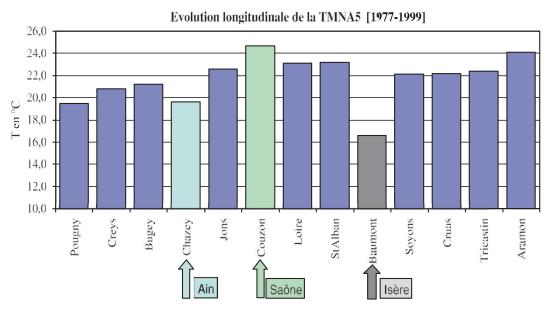


Fig. 4. Évolution longitudinale de la température du mois le plus chaud de période de retour 5 ans (TMNA5). Cette variable met en évidence les contrastes thermiques entre le Rhône et ses principaux affluents (Ain, Saône, Isère) et leur influence respective. Période 1977 à 1999 (Poirel *et al.*, 2001).

Données Temp moyenne sur 25 ans

Impact thermique des affluents.

Historique des Equipements électrothermiques (hors chimie)

Prélèvements en Q et Delta T induit

I. L'équipement thermique du Rhône depuis 1970. En 2006, les principaux rejets thermiques proviennent de trois CNPE en circuit ouvert: Bugey, Saint-Alban et Tricastin. RGG: réacteur graphitegaz, REP: réacteur à eau pressurisée, RNR: réacteur à neutrons rapides, THF: chaudière thermique à flamme. *En circuit fermé, la température du rejet dépend de la température et de l'humidité de l'air; l'échauffement est minimum en été et maximum en hiver.

pui	Tranches et	Année de mise en service	Année d'arrêt	Circuit de refroidissement			
	puissance électrique			Type de circuit	Débit rejeté (m ³ /s)	Échauffement maximum dans l'ouvrage de rejet	
Creys-Malville (RNR)	1 × 1200 MWe	1986	1998	ouvert	38	12 °C	
Bugey 1 (RGG)	$1 \times 540 \text{ MWe}$	1972	1994	ouvert	31	10 °C	
CNPE Bugey (REP) 2 & 3	$2 \times 900 \text{ MWe}$	1979		ouvert	2×46	10 °C	
4 & 5	$2 \times 900 \text{ MWe}$	1979-1980		fermé	11	variable*	
Loire-sur-Rhône (THF)	$4 \times 250 \text{ MWe}$	1965-1971	2005	ouvert	$4 \times (7-9)$	12 °C	
CNPE Saint-Aban (REP)	$2 \times 1300 \text{ MWe}$	1986-1987		ouvert	2×64	10 °C	
CNPE Cruas (REP)	$4 \times 900 \text{ MWe}$	1984-1985		fermé	4×4	variable*	
CNPE Tricastin (REP)	$4 \times 900 \text{ MWe}$	1980-1981		ouvert	4×47	11 °C	
Marcoule (RNR)	$1 \times 250 \text{ MWe}$	1973		ouvert	10	7°C	
Aramon (THF)	$1 \times 700 \text{ MWe}$	1977		ouvert	36	11,5°C	



Bugey : phénomène de goutte froide

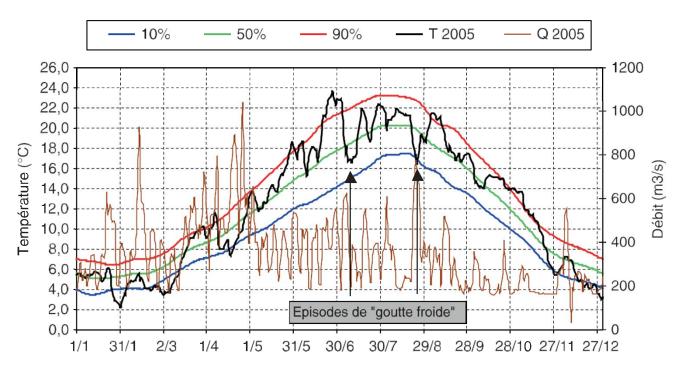


Fig. 7. Illustration des chroniques thermique et hydrologique du Rhône en amont du CNPE de Bugey en 2005 et localisation d'une succession d'épisodes qualifiés de « gouttes froides » marqués par une chute brutale de la température estivale. Évolution des quantiles de température (10 %, 50 %, 90 %) sur la période 1977-2004 (Daufresne & Boët, 2005).

Goutte froide : Remontée d'eau profonde et froide de l'hypolimion lémanique, surtout visible en saison chaude.

de de



Impacts respectifs des sites électrothermiques

Enchainement des échauffements
Depuis le Léman
Moyenne Annuelle

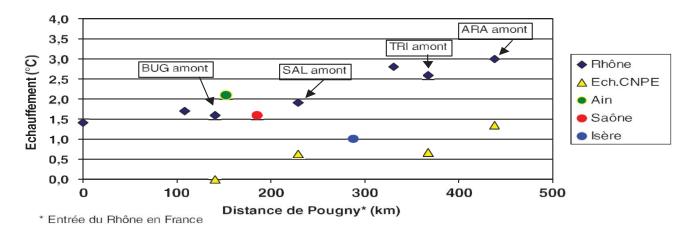


Fig. 10. Échauffements résiduels moyens liés aux rejets des CNPE de Bugey, Saint-Alban, Tricastin et le CPT d'Aramon (période 1991-2003, triangles jaune) et élévation de la température moyenne annuelle entre 1977 et 2004 sur 7 stations du Rhône de Pougny à Aramon et sur les principaux affluents.

Amplitudes journalières à l'aval de St Alban pendant l'été 2003

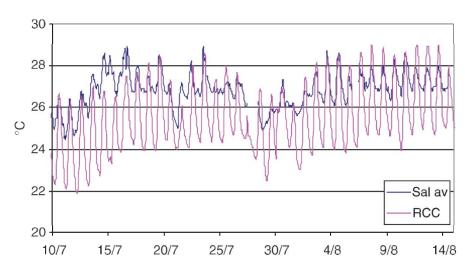


Fig. 9. Chronique des températures mesurées à la station aval de Saint-Alban (Sal mi-rejet) et dans le Rhône court-circuité (RCC) en juillet et août 2003 La position des stations est donnée sur la carte en annexe.

Evolution journalière en été au niveau d'un site

Aval St Alban

Imaginez l'exercice que représente pour un agent au bloc de piloter sa tranche à 0,1°C près



Evolution annuelle sur le site de Tricastin

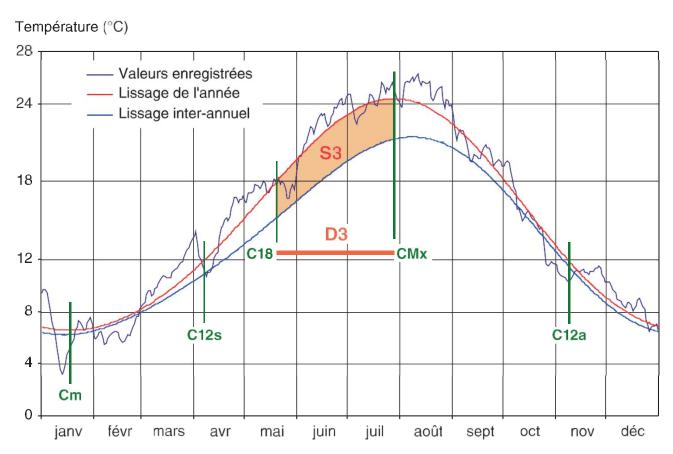


Fig. 6. Variables thermiques à Tricastin amont pour l'année 2003 La courbe supérieure (rouge) est la température lissée autour des valeurs moyennes journalières, la courbe inférieure (bleue) est obtenue par lissage sur la série complète de valeurs (1977 à 2004). Les valeurs des variables indiquées (C, S & D) se rapportent à l'année 2003. Par exemple, S3 (somme en degrés-jours) est l'aire comprise entre les deux courbes, limitée par C18 (seuil 18 °C) et par CMx (maximum thermique annuel).

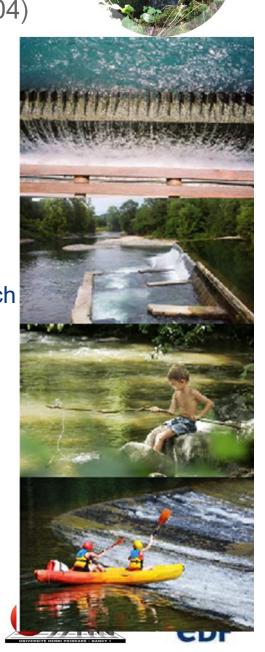






2.1 Contexte législatif

- Directive Cadre sur l'Eau (Europe : déc. 2000, France : avril 2004)
 - o Objectif de « bon état » des milieux aquatiques d'ici à 2015
 - Harmonisation des textes pour la préservation du milieu aquatique
 - Prise en compte de l'impact des ouvrages hydroélectriques sur l'environnement
- Loi sur l'eau et les milieux aquatiques (30 déc. 2006)
 - Évolution de la réglementation : lois sur l'eau (1964 et 1992), loi pêch (1984)
 - Obligation de restituer un débit minimum à l'aval des ouvrages =
 débit réservé
 - Au moins supérieur au 1/10e du module (respectivement 1/20e si M > 80 m³/s)
 - Dès le renouvellement de titre ou : régimes réservés, cours d'eau atypiques
- Une certitude : Des pertes de production dues à l'amélioration des milieux aquatiques



Exemple pour une entreprise :

Inventaire des prises d'eau

Total: EDF's Hydro Power Plant

262 plants with 1260 turbines: 910 dont Pe < 12 MW

869 water intakes

Alps, Pyrenees, Massif Central,

Run of River (Rhine, Durance, Isere, Ain...)

1/3 : level's reservoir constant

1/3 : narrow tidal range

1/3 : medium or large tidal range

60 % with Control system

40 % Potential Turbining



Balance sheet:

85 % intakes (745) from 1/40 to 1/10 module = Qres * 4



Impact des débits réservés

Principe pour le calcul :

La perte mensuelle après un renouvellement de titre est à imputer chaque mois sur la période antérieure au renouvellement, puisque les nouvelles productions intègrent déjà la perte.

Exemple : pour une chute : débit réservé de 1/40ème à partir de 1987 et passage à 1/10ème en 2005 :

- •De 1985 à 1986, on calculera le productible auquel on retranchera le terme suivant sur chaque mois (en MWh) : 1/10 * débit réservé (m3/s) * coeff énergétique (kWh/m3) * (3600*24*365 / 12) / 1000
- •De 1987 à 2004, on calculera le productible auquel on retranchera le terme suivant sur chaque mois (en MWh) : (1/10-1/40) * débit réservé (m3/s) * coeff énergétique (kWh/m3) * (3600*24*365 / 12) / 1000
- •A partir de 2005 : calcul normal de la productibilité sans impact de titre.

Besoin de l'OSGE:

Validation du calcul ci-dessus.

Ensemble de l'historique et des prévisions de débits réservés avec les dates de mise en place, les chutes impactées et le module du débit à prendre en compte.

Faut-il instaurer un écrêtement si on, obtient des termes négatifs ?

NB: Les évolutions des débits réservés ont été intégrées au fur et à mesure que ces débits apparaissaient.



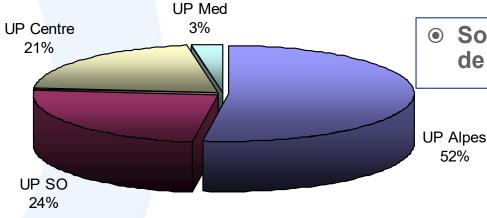


Pertes énergétiques

Induites par l'augmentation réglementaire des débits

Induites par l'augmentation

	UP Alpes	UP SO	UP Centre	UP Med	UP Est	TOTAL
Pertes annuelles (GWh)	402	185	160	21	-	769



 Soit 1,72% de la production Hydraulique de l'année 2008 (44,8 TWh)

Induites par les niveaux :

		Pyrénées	Centre	Méditerrané e	East	TOTAL
Pertes Annuelles (GWh)	237	82	79	15	5	418





Pertes énergétiques

Réglementaires + Marnage

Sites pris en compte: référencés dans le projet Qres 2014 (434 prises / 869 au total)

Pertes réglementaires	769
Pertes par marnage	+ 413
TOTAL (GWh)	= 1182

- Soit 1,18 TWh ou 2,64% de la production
- Hydraulique de l'année 2008 (44,8 TWh)

Pertes équivalentes à une centrale de 600 MW qui produit toute l'année ou bien ...encore un tanker de 300.000 tonnes/an avec son cortège de CO² ...bien sûr



